

**Tribune libre**

# Cinquante députés macronistes demandent «un printemps pour la jeunesse»

Ces élus En Marche plaident pour uniformiser les différentes aides apportées aux jeunes de 18 à 24 ans et créer un réel droit à l'accompagnement

Si certains découvrent **les préoccupations des jeunes**, nous, députés de LREM, sommes mobilisés depuis maintenant quatre ans pour faire progresser leurs droits et leur assurer des perspectives d'avenir. Déployer la démarche des cités éducatives, introduire l'obligation de formation jusqu'à 18 ans, **refonder le baccalauréat** et simplifier l'accès au supérieur, investir massivement en faveur de l'apprentissage et de la formation : certaines de ces mesures étaient des promesses de campagne, ce sont désormais des réalités.

Le gouvernement a pris en compte l'ampleur de la crise économique et sociale provoquée par la pandémie de la Covid-19. Dès l'été dernier, le plan Un 1 jeune, une solution a été déployé. Aujourd'hui, il mobilise plus de 9 milliards d'euros. Certains, par réflexe, ne voyaient comme unique moyen de les soutenir qu'un simple RSA jeunes. De notre côté, nous défendons un plan qui valorise toute une série de solutions adaptées à chaque jeune.

Notre jeunesse mérite mieux que des déclarations opportunistes. Au-delà des polémiques, les premiers résultats de cette politique sont plus qu'encourageants : plus de 1,5 million de jeunes de moins de 26 ans embauchés en CDI et en CDD de plus de 3 mois depuis fin août (soit le même niveau qu'en 2018 et 2019), un record historique pour l'apprentissage avec plus de 500 000 contrats signés en 2020, plus de 600 000 jeunes accompagnés par le service public de l'emploi (missions locales et Pôle emploi) en 2020.

« **Invisibles** ». Peut-on s'en satisfaire ? Certainement pas ! Nous sommes confrontés à des réalités parfois très dures dans nos circonscriptions : des jeunes ne sont durablement ni en emploi, ni en étude, ni en formation. Le taux de chômage chez les 15-24 ans s'élève à 21,8 % au 3<sup>e</sup> trimestre 2020 (Insee). Le taux de pauvreté monétaire avant la crise s'élevait déjà à 12,6 % pour les 18-29 ans. De plus, depuis deux ans, le risque de décrochage s'est accru : la scolarité pré et post-bac ayant été lourdement perturbée, cela a entraîné du retard dans les apprentissages, et a pu générer un réel mal-être chez nos jeunes.

Dans certains territoires, les difficultés s'additionnent et les jeunes se heurtent à des freins à la formation, à l'emploi, voire deviennent des « invisibles » pour l'éducation nationale, l'enseignement supérieur et pour le service public de l'emploi, ne sachant

pas vers qui se tourner. Ce statu quo qui ne date pas d'hier, mais qui est aggravé par la crise, est plus que jamais intenable.

**Silos.** Dans le paysage politique actuel, nous souhaitons donc porter la promesse républicaine et lutter contre les assignations à résidence de nos jeunes. Nous pensons que l'heure est venue de permettre à notre jeunesse de rebondir, de lui donner les moyens de se projeter en construisant un plan d'action systémique où chaque acteur, dans ses compétences, s'impliquera et fera bouger ses lignes. Il nous faudra briser les silos qui pèsent sur l'efficacité de nos politiques jeunesse : la formation, l'insertion professionnelle et l'émancipation de nos jeunes doivent être un objectif stratégique partagé par les ministères, les collectivités, le monde économique et associatif.

Il nous faudra uniformiser les différentes aides apportées aux jeunes de 18 à 24 ans et créer un réel droit à l'accompagnement : nous devons avancer sur un système d'aides conditionnelles, unifié et renforcé. Il n'y a pas des jeunesses mais une jeunesse qui a droit une formation et à un accompagnement individualisés. Que l'on soit engagé dans un cursus universitaire ou dans une démarche de remobilisation, dans une formation préqualifiante ou en apprentissage, que l'on passe d'un statut à un autre, on doit pouvoir prétendre aux mêmes avantages, aux mêmes règles de cumul, au même barème d'allocation.

Il nous faudra impliquer les collectivités locales en faisant des diagnostics territoriaux : sur chaque territoire, un écosystème d'acteurs institutionnels et associatifs devra se mettre en place, pour assurer le repérage, l'accueil et l'accompagnement des jeunes (commune), l'aide sociale et éducative de tous les types de publics (département) et l'offre de formation (région).

Plus que jamais, nous devons, tous ensemble, donner les moyens de sa réussite à notre jeunesse, lui permettre d'avoir confiance en l'avenir, en son avenir. À ce moment particulier de notre histoire, où nous construisons ensemble un monde durable, où notre pays lance de grands investissements, l'humain n'est-il pas le meilleur ?

*Sylvie Charrière, Anne Brugnera, Didier Baichère, Laurianne Rossi, Yves Blein, Catherine Fabre, Cécile Rilhac, Fabienne Colboc, Jacqueline Dubois, Bénédicte Petelle, Cathy Racon-Bouzon, Florence Provendier, Bruno Studer, Nicole Trisse, Danièle Cazarian, Thierry Michels, Christine Hennion, Jacqueline Dubois, Danièle Héryn, Véronique Hammerer, Pascal Bois, Samantha Cazebonne, Bertrand Sorre, Damien Adam, Patrice Perrot, Adrien Morenas, Sandrine Mörch, Marie-Christine Verdier-Jouclas, Caroline Janvier, Yves Daniel, Sylvain Templier, Yannick Haury, Rémy Rebeyrotte, Philippe Chalumeau, Laurence Vanceunebrock, Bertrand Bouyx, Pierre Cabaré, Sira Sylla, Didier Martin, Véronique Riotton, Sophie Panonacle, Michèle Peyron, Pascale Boyer, Lionel Causse, Marie Tamarelle-Verhaeghe, Jean-Charles Colas Roy, Françoise Ballet-Blu, Patrice Anato, Thomas Rudigoz, Stella Dupont, Stéphane Claireaux et François Jolivet sont députés LREM.*